

Pratiques

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<http://crefovi.fr/cabinet-davocats-pour-les-industries-creatives-a-paris-crefovi-pratiques/>

Conseillant leurs clients à travers un large spectre de domaines d'intervention transactionnel, contentieux, règlementaire et corporate, les pratiques reconnues internationalement du cabinet d'avocats en droit des médias, de la culture et du sport à Paris Crefovi fournissent des solutions innovantes à des problématiques juridiques et commerciales complexes.

Ci-dessous vous pouvez naviguer sur les pages des différentes pratiques du cabinet d'avocats en droit des médias, de la culture et du sport à Paris Crefovi, qui sont divisées par domaines, et sous-domaines, juridiques. En effet, non seulement le cabinet d'avocats en droit des médias, de la culture et du sport à Paris Crefovi est spécialisé dans le conseil des secteurs des médias et de l'entertainment au sens large, il a aussi plusieurs pratiques qui sont centrées sur des spécialités particulières du droit.

Vous pouvez aussi vérifier dans quelles industries créatives le cabinet d'avocats en droit des médias, de la culture et du sport à Paris Crefovi se spécialise, en naviguant sur les sections [art, antiquités & actifs culturels](#); [biens de consommation & retail](#); [hôtellerie, jeux & loisirs](#); [technologies de l'information – hardware, software & services](#); [internet & digital media](#); [sciences de la vie](#); [médias & entertainment](#), de ce site.

En outre, vous pouvez jeter un oeil aux blogs publiés par le cabinet d'avocats en droit des médias, de la culture et du sport à Paris Crefovi sur le [droit de l'art](#); le [droit du luxe et de la mode](#); le [droit de la musique et l'entertainment](#) ainsi que sur les [fusions et acquisitions](#), le [capital risque](#) et le [droit bancaire et financier](#).

Les avocats du cabinet d'avocats en droit des médias, de la culture et du sport à Paris Crefovi sont interviewés régulièrement par les médias, sur des problématiques juridiques et d'actualités variées auxquelles les industries créatives sont confrontées. Ces interviews peuvent être soit lu, soit vu dans la bibliothèque de connaissance du cabinet d'avocats pour les industries créatives à Paris Crefovi, dans les sections [audio/vidéo](#) et [articles professionnels/juridiques](#).

A-E

[Antitrust & concurrence](#)

[Banque & finance](#)

[Contentieux & résolution des litiges](#)

[Droit fiscal](#)

[Droit du travail, avantages sociaux & rémunérations](#)

[Droit immobilier](#)

F-P

[Fusions & acquisitions](#)

[Jeunes pousses & start-ups](#)

[Marchés de capitaux](#)

[Outsourcing](#)

[Private equity & private equity finance](#)

[Propriété intellectuelle et contentieux PI](#)

R-W

[Restructuration, liquidation & redressement](#)

[Responsabilité des produits défectueux](#)

[Transactions technologiques](#)